

compensation pour les atteintes portées aux échanges commerciaux canadiens du fait d'élargissements antérieurs de la CE, ainsi qu'un règlement satisfaisant du problème déjà ancien des droits d'accès du blé canadien de qualité sur le marché de la CE (un point de friction remontant à 1962).

Les efforts déployés par le Canada pour accroître le volume des investissements d'Europe de l'Ouest chez nous ont connu un certain succès. Le total de l'investissement étranger direct (IED) au Canada en provenance de cette région a plus que doublé après 1985, dépassant le plateau des 36 milliards de dollars en 1991. Fait plus important, la part de l'IED au Canada détenue par l'Europe est passée de 19 à 28 p. 100 pendant la même période et a représenté le plus important contrepoids au recul de la part des États-Unis (de 76 à 64 p. 100). Dans l'autre sens, l'Europe de l'Ouest a attiré de plus en plus les investisseurs canadiens : elle a reçu 14 p. 100 du total de l'investissement direct canadien à l'étranger en 1985 et cette proportion a atteint 22 p. 100 en 1991.⁵ Il convient toutefois de situer cette évolution relative dans son contexte. Les facteurs suivants sont importants :

- Comme par le passé, un seul pays, le Royaume-Uni, est resté, et de loin, la principale source d'IED européen au Canada, sa part s'élevant à près de la moitié de celle de cette région aussi bien en 1985 qu'en 1991. Le Royaume-Uni a également reçu largement plus de la moitié du volume d'IED canadien en Europe.
- Les autres grands pays européens (Allemagne, Pays-Bas, Suisse, France et Suède) sont à l'origine de la plus grande partie du reste de l'IED européen au Canada.⁶
- Les décideurs font reposer leur recherche d'investissements étrangers de qualité sur les progrès en matière de recherche, de production et de commercialisation que ces investissements devraient permettre d'accomplir. Or, l'IED ne procure pas toujours le contrôle d'une entreprise, contrôle qui est souvent nécessaire pour garantir l'adoption des changements qui s'imposent afin que soit atteint l'accroissement de l'efficacité souhaité et, du même coup, afin que l'IED ait d'importantes retombées positives pour l'économie canadienne. Vues

⁵ Statistique Canada, «Bilan canadien des investissements internationaux», Catalogue 67-202 (1992), Tableau 9, pp. 67-72 et Tableau 29, pp. 101-106.

⁶ Statistique Canada, Catalogue 67-202 (1992), Tableau 29, pp. 101-106.